

Résolution

Le congrès du SNUDI-FO 13 s'adresse aux enseignants du département :

Maintien du cadre national de l'École publique et de notre statut !

Abandon du projet d'expérimentation Macron-Blanquer !

Notre assemblée annuelle se tient deux mois et demi après les annonces du président Macron d'une expérimentation à Marseille. Une aide de l'État pour la rénovation de 174 écoles marseillaises, dont la vétusté pose de graves problèmes d'hygiène et de sécurité, serait conditionnée par la mise en œuvre d'une expérimentation sur 50 écoles de la ville, dès la rentrée 2022.

Dans ces écoles, dérogeant à toutes règles statutaires, les directeurs choisiraient les enseignants sur la base d'un projet particulier, « innovant » et tout serait décidé localement en lien avec les « acteurs locaux », extérieurs au milieu scolaire. Cela permettrait, selon le président de la République « d'adapter, de repenser les projets d'apprentissage, les rythmes scolaires, les récréations, la durée des cours, les façons d'enseigner... »

Ce régime dérogatoire pourrait être voté dans le cadre des conseils d'école (qui avec le projet de loi Rilhac, ne seraient plus consultatifs mais décisionnaires) et s'imposerait à tous.

Cette expérimentation a vocation à se généraliser partout en France. Elle concerne donc l'ensemble des collègues.

Dès le 4 septembre, le SNUDI-FO alerte les collègues des enjeux de ce « laboratoire marseillais », de cette vision de « l'École du futur » selon Macron, véritable offensive de « dénationalisation » de l'École publique et de remise en cause de notre statut. Cette expérimentation est liée à la loi Rilhac et aux cités éducatives.

Ces annonces, faites dans le chaos de la seconde rentrée sous protocole sanitaire, provoquent colère et révolte de la part de beaucoup d'enseignants.

Une large intersyndicale (SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action, SUD et CNT) a rapidement adopté une position commune : « **Abandon du projet d'expérimentation Macron-Blanquer !** » C'est un point d'appui pour résister aux pressions que l'administration exerce sur les équipes pour trouver à tout prix les 50 écoles, n'hésitant pas à travestir la réalité pour faire croire à certains collègues que leurs écoles auraient de l'argent et que ce projet n'aurait aucun lien avec l'expérimentation Macron !

Le SNUDI FO 13 dénonce cette désinformation, cette mise en concurrence des écoles et des collègues, organisée sciemment par l'Administration.

Le SNUDI FO 13 défend le statut des enseignants, garant de l'École publique et de son caractère national. Il réaffirme la revendication : « **Abandon de l'expérimentation Macron Blanquer, ni à Marseille, ni ailleurs !** » Il estime que l'unité entre les écoles de Marseille, entre tous les collègues, doit être préservée. Il invite les collègues à ne pas tomber dans le piège de la division.

Le SNUDI FO propose de revendiquer, tous ensemble :

- > de l'argent pour toutes les écoles, pour tous les élèves
- > le respect de notre statut, STOP au profilage des postes dans les écoles
- > le respect de la liberté pédagogique, dans le cadre des programmes nationaux
- > aucune pression sur les collègues, aucune contrainte à devoir quitter son poste !

Les besoins de toutes les écoles aujourd'hui, besoins exacerbés par la crise sanitaire, ce sont des postes pour diminuer les effectifs dans les classes, des postes pour remplacer les collègues absents, des postes d'enseignants spécialisés, des structures spécialisées, des AESH en nombre suffisant avec un vrai statut et un vrai salaire, une vraie formation initiale et l'abandon des PIAL pour prendre en charge tous les élèves qui en ont besoin ... en un mot, un vrai plan d'urgence pour enseigner !

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans leurs écoles pour discuter de la suite de la mobilisation contre l'expérimentation et définir leurs revendications en termes de besoins concrets de leurs écoles.

Il fera connaître les prises de positions émanant des autres départements et exigeant l'abandon du projet d'expérimentation.

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à faire appel au syndicat et à le renforcer !

Adopté à l'unanimité

Marseille, le 15 novembre 2021